

InfoRup

LE BULLETIN D'INFORMATION D'EURODOM
SEMAINE DU 27 SEPTEMBRE AU 1ER OCTOBRE 2021



SOMMAIRE

PLF 2022 - AUDITION DE BENOÎT LOMBRIÈRE, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL ADJOINT D'EURODOM, PAR LE DÉPUTÉ FRANÇAIS MAX MATHIASIN, RAPPORTEUR SUR LE VOLET OUTRE-MER DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2022

POLITIQUE COMMERCIALE EUROPÉENNE - SANDRINE GAUDIN, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DES AFFAIRES EUROPÉENNES, SOUTIENT DEVANT LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE UNE « *DÉFENSE SANS NAÏVETÉ DES INTÉRÊTS EUROPÉENS* » DANS LES ACCORDS COMMERCIAUX

PLF 2022 - AUDITION DE BENOÎT LOMBRIÈRE, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL ADJOINT D'EURODOM, PAR LE DÉPUTÉ FRANÇAIS MAX MATHIASIN, RAPPORTEUR SUR LE VOLET OUTRE-MER DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2022

Le mardi 28 septembre, le député guadeloupéen Max Mathiasin (apparenté au groupe Modem) a auditionné Benoît Lombrière, Délégué général adjoint d'Eurodom concernant le volet Outre-mer du projet de loi de finances pour 2022, dans le cadre du rapport qu'il doit rendre au nom de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale. Le député a choisi d'axer son rapport sur le secteur agro-alimentaire.

Cette audition avait pour objectif principal de lancer la réflexion sur les moyens de renforcer la production locale en Outre-mer et notamment sur la nécessité de soutenir davantage la diversification.

Le député Mathiasin a souligné que, lors de la pandémie de Covid-19, de nombreuses initiatives visant à pallier les difficultés d'approvisionnement (coupure du fret aérien et fort impact sur le fret maritime) ont été lancées. Toutefois, selon lui, ces initiatives, insuffisamment aidées et non structurées, peinent encore à être mises en place. Il a donc souhaité interroger Eurodom sur les progrès en cours et les perspectives de contribution à l'emploi.

Benoît Lombrière a répondu sur la question des aides à la diversification locale, que celles-ci sont nécessaires mais leur insuffisance présumée n'explique pas la faiblesse de développement de la diversification dans certains départements ultramarins. En effet, aucun projet structurant n'a jamais été réellement bloqué par manque d'aides selon lui.

D'autres paramètres peuvent toutefois expliquer les difficultés de développement de la diversification, dont deux majeurs : la question des produits phytosanitaires pour lesquels les réponses apportées aux territoires sont largement insuffisantes et inadaptées, et celle des accords de libre-échange conclus par l'Union européenne qui créent une situation de concurrence déloyale.

Toutefois, il est possible à ce stade d'agir sur le manque d'organisation des producteurs dans les territoires ultramarins. Une action des pouvoirs publics pour tendre vers l'organisation des producteurs serait un facteur de progrès certain pour atteindre une souveraineté alimentaire aussi poussée que possible.



POLITIQUE COMMERCIALE EUROPÉENNE - SANDRINE GAUDIN, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DES AFFAIRES EUROPÉENNES, SOUTIENT DEVANT LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE UNE « DÉFENSE SANS NAÏVETÉ DES INTÉRÊTS EUROPÉENS » DANS LES ACCORDS COMMERCIAUX

Le mercredi 29 septembre, la secrétaire générale des affaires européennes, Sandrine Gaudin, était auditionnée par la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale sur le bilan des accords commerciaux conclus par l'Union européenne.

Sandrine Gaudin s'est exprimée sur la nouvelle génération d'accords commerciaux conclus par l'Union européenne, avec par exemple le Canada, le Vietnam ou encore le Japon, qui promeuvent la défense de normes partagées industrielles, environnementales ou sociales.

Selon elle, la nouvelle politique commerciale européenne se veut plus équitable, plus transparente et plus cohérente avec le marché unique européen et ses exigences, principalement en matière sociale et environnementale.

Sandrine Gaudin estime que les accords commerciaux ne doivent pas uniquement favoriser le libre-échange mais le « *juste échange* » et « *au-delà de l'amélioration de la quantité, améliorer la qualité* ». L'amélioration de la qualité de nos échanges passe entre autres, selon elle, par une

meilleure protection de notre agriculture, de notre modèle de production européen et de notre système d'indications géographiques. Ces accords doivent s'inscrire « *de façon plus claire dans une défense sans naïveté des intérêts européens* ».

La secrétaire générale des affaires européennes s'est également exprimée sur le renforcement des « *clauses miroirs* », mesure phare de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) qui débutera le 1er janvier 2022.

Sandrine Gaudin souligne qu'il est nécessaire de s'assurer que les réglementations liées au marché intérieur s'imposent aux producteurs européens et à tous les produits importés dans l'Union européenne de la même manière, qu'ils soient couverts par un accord de commerce ou non. Cela est possible en renégociant les textes sur la quantité maximale de résidus dans les produits importés, sur l'environnement, le bien-être animal...

Elle ajoute que la France défend également la prise en compte de l'Accord de Paris comme clause essentielle et des questions liées à la biodiversité ou la déforestation, un sujet qui



bloque actuellement l'accord avec le Mercosur du fait des insuffisances du Brésil sur la déforestation.

Concernant l'Australie, elle explique que l'accord est « *à un stade très préliminaire de discussion* ». L'accord est non-mixte, donc aucun État membre n'aura la capacité d'interrompre les discussions.

Les députés français de la commission des Affaires étrangères ont notamment remis en cause l'application provisoire des accords commerciaux, avant leur adoption formelle. Pour Sandrine Gaudin, cette pratique a toujours existé.

AGENDA DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

SEMAINE DU 4 AU 8 OCTOBRE 2021



	COMMISSION EUROPÉENNE	PARLEMENT EUROPÉEN	CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE ET CONSEIL EUROPÉEN	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 04/10		Plénière du Parlement européen		
Mardi 05/10		Plénière du Parlement européen		
Mercredi 06/10		Plénière du Parlement européen		
Jeudi 07/10		Plénière du Parlement européen		
Vendredi 08/10				

Votre InfoRup a été élaboré par l'équipe d'Eurodom.

Retrouvez toutes les éditions précédentes de l'InfoRup sur [EurodomBlog](https://eurodomblog.org).

Pour toute information complémentaire, contactez-nous sur contact@eurodom.org

